

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

**PROGRAMME ECONOMIQUE, FINANCIER, SOCIAL ET CULTUREL
DU GOUVERNEMENT POUR L'EXERCICE 2017**

PRESENTE A L'ASSEMBLEE NATIONALE

PAR

SON EXCELLENCE PHILEMON YANG
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

YAOUNDE, LE 22 NOVEMBRE 2016

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

**Mesdames et Messieurs les membres du Bureau de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,**

C'est avec un plaisir renouvelé que je prends la parole devant la Représentation Nationale, pour présenter le Programme Economique, Financier, Social et Culturel du Gouvernement pour l'exercice budgétaire 2017.

Je remercie le **Président de l'Assemblée Nationale** pour les paroles aimables qu'il a tenues à mon endroit et à celui du Gouvernement dans son ensemble.

Honorables Députés,

Le Programme Economique, Financier, Social et Culturel du Gouvernement pour l'exercice budgétaire 2017 intervient à mi-parcours du triennat 2016-2018. Il va permettre au Gouvernement de mieux s'approprier le **budget-programme** et de rationaliser les dépenses publiques, tout en optimisant la collecte des recettes.

Je vous présenterai un aperçu des principales activités réalisées par le Gouvernement au cours de l'exercice 2016 qui s'achève, avant d'esquisser les perspectives de l'action gouvernementale de l'exercice 2017.

Au courant de l'année 2016, l'action du Gouvernement, telle que définie par le **Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA**, s'est inscrite dans un contexte international marqué par :

- la tendance baissière du prix dans les industries extractives, dont notamment le pétrole;
- la poursuite de la lutte contre le terrorisme ;
- le ralentissement de la croissance économique dans certains pays émergents.

Au plan national, il y a lieu de relever qu'en dépit de la morosité de la conjoncture internationale, le taux de croissance de notre économie s'est maintenu à **5,6%**. Au cours de la même période le taux d'inflation a été stabilisé à **3%**. Cela fait de notre pays l'un des plus résilients de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,**

L'année 2016 a particulièrement mobilisé le Gouvernement autour de plusieurs enjeux, notamment :

- la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance économique ;

- la finalisation des travaux de construction de diverses infrastructures sportives et connexes, nécessaires pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations de Football féminin 2016 ;
- l'intensification des préparatifs de la Coupe d'Afrique des Nations de Football 2019.

2016 constitue en outre le point de départ d'un cap décisif, impulsé par le Président de la République, en matière d'économie numérique.

Au Cameroun, le niveau de la dette publique par rapport au Produit Intérieur Brut (PIB) se situe à **22,8%**. Ce qui offre au Cameroun des marges de manœuvre pour le financement des infrastructures par le recours à l'emprunt.

La politique fiscale menée en 2016 a contribué à l'amélioration de l'environnement des affaires, à travers une offre de services fiscaux de qualité et l'élargissement de l'assiette fiscale.

Le Gouvernement a levé sur le marché des capitaux un emprunt obligataire d'un montant de 165 milliards de francs CFA au taux de 5,5%. Ces ressources ont été affectées au financement des projets de développement inscrits dans la loi de finances 2016.

En matière de protection de l'espace économique national, l'acquisition récente de quatre nouveaux scanners au profit de la place portuaire de Douala permettra de garantir un contrôle optimal des marchandises.

En matière de **passation des marchés publics**, l'effort d'assainissement de la gouvernance globale du système s'est poursuivi.

Concernant **la lutte contre les atteintes à la fortune publique**, les activités du Conseil de Discipline Budgétaire et Financière (CDBF), rattaché aux Services du Contrôle Supérieur de l'Etat, ont été significativement accrues.

Dans le domaine de la **gouvernance territoriale et locale**, le Gouvernement a préservé les acquis et œuvré à la consolidation du processus de décentralisation. Ainsi, de nouvelles compétences et des ressources supplémentaires ont été transférées.

Au niveau de **l'administration du territoire**, les principales actions menées en 2016 portent sur :

- l'amélioration des conditions de travail des Autorités administratives, à travers la construction, l'équipement et la réhabilitation d'infrastructures;
- la prise en charge des allocations mensuelles de **9 000** chefs traditionnels, soit 65% de l'effectif total des Chefs répertoriés sur le territoire ;
- la poursuite de la réforme du système national de l'état-civil, à travers l'opérationnalisation du Bureau National de l'Etat Civil ;
- l'assainissement du secteur des activités privées de gardiennage.

En matière de **décentralisation**, **42 milliards 800 millions de francs CFA** ont été versés aux communes et communautés urbaines, au titre de divers impôts communaux soumis à la péréquation. Il en est de même de la Dotation Générale de Décentralisation d'un montant de **10 milliards de francs CFA**. En outre, des financements d'un montant **14 milliards 800 millions de francs CFA** ont été accordés aux communes par le Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM).

Dans le domaine de la **Justice**, le Gouvernement a mis l'accent sur l'amélioration des conditions de travail des personnels et la facilitation de l'accès à la Justice, par la construction du complexe moderne des services judiciaires de Yaoundé, la construction en cours des Palais de Justice de Mbouda, de Nanga-Eboko et de Mbalmayo. Des études sont en cours en vue de la construction des Palais de Justice de Monatélé, Bangem, Yokadouma, Bengbis, ainsi que la Cour d'Appel du Sud à Ebolowa.

La répression de la corruption a permis d'enregistrer des performances encourageantes au niveau des juridictions et de recouvrer et reverser au Trésor Public une somme de plus de **3 milliards 500 millions de francs CFA**.

En matière de **sécurité et de défense**, le Gouvernement a veillé à la défense opérationnelle du territoire, au maintien de l'ordre public et à la sécurisation des citoyens.

Les forces de défense et de sécurité se sont illustrées par une grande efficacité dans la lutte contre le terrorisme et les bandes armées, principalement dans les Régions de l'Extrême-Nord et de l'Est.

Des efforts ont été consentis pour assurer la construction et la réhabilitation des infrastructures destinées aux forces de Défense et de Police, notamment dans le cadre du Plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance économique. Il en est de même de l'acquisition des matériels et équipements performants de lutte contre la criminalité.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,**

Rendu à ce stade de ma présentation, j'aimerais ouvrir une fenêtre sur l'exécution du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance économique (**PLANUT**), décidé par **le Chef de l'Etat** en 2015. Ce plan d'investissement massif est structuré autour de dix secteurs de concentration, à savoir : l'agriculture, l'élevage, l'aménagement urbain, l'habitat, l'eau, l'énergie, la santé, la sécurité, les routes et l'aménagement du territoire.

Dans le domaine de **l'agriculture**, le Gouvernement s'attèle à la finalisation des études techniques préalables à la construction des marchés de ravitaillement de Mamfé, Foumbot, Obala, Ngong, Dibombari et Gazawa. Par ailleurs, la procédure de

contractualisation est en cours concernant l'appui aux agro-industries, la création des agropoles et la production des semences.

Concernant **l'élevage**, la construction de l'abattoir industriel de Ngaoundéré et des entrepôts frigorifiques de Yaoundé, Kribi, Ebolowa et Ngaoundéré, est en voie d'achèvement. Ces chantiers pourront être livrés d'ici la fin de l'année 2016.

Pour ce qui est de **l'aménagement urbain**, les travaux de réhabilitation légère des voiries secondaires sont achevés sur certains tronçons de la ville de Yaoundé, et évoluent de manière satisfaisante pour les autres tronçons.

Dans la ville de Douala, les travaux en cours dans certains quartiers affichent un taux d'exécution moyen de 70%, alors que pour les travaux lourds qui seront engagés au terme de la saison pluvieuse, les études techniques sont achevées et la procédure de contractualisation est en cours.

Relativement au volet **habitat**, le programme prévoit la construction de 100 logements sociaux et équipements associés dans chacun des huit chefs-lieux de région : Bafoussam, Bamenda, Bertoua, Buea, Ebolowa, Garoua, Maroua et Ngaoundéré. Ce programme a déjà pris corps sur le site pilote d'Ebolowa.

Les marchés des travaux des autres sites ayant déjà été signés, l'entreprise chargée de la réalisation de ce programme y a effectivement lancé ses activités.

Dans le secteur de **l'eau**, les travaux de construction de **900 forages et 19 adductions d'eau potable** couvrant les 10 Régions sont progressivement livrés par les entreprises adjudicataires.

En matière de **Santé**, les études techniques concernant la réhabilitation des Hôpitaux Généraux de Yaoundé et de Douala, ainsi que le Centre Hospitalier Universitaire de Yaoundé sont bouclées et les travaux ont déjà démarré sur chacun de ces sites.

Les travaux de construction du Centre Hospitalier Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique d'Ebolowa ont débuté. Le programme technique qui a été validé par le Gouvernement servira de cadre de référence pour le parachèvement des dossiers techniques des sept (07) autres Centres Hospitaliers Régionaux prévus à Bafoussam, Bamenda, Bertoua, Buea, Garoua, Maroua et Ngaoundéré.

Relativement au secteur de **l'énergie**, les études techniques détaillées afférentes aux deux projets sont en cours de finition. Il s'agit de l'aménagement hydroélectrique de **Bini à Warak**, dans la Région de l'Adamaoua, et du renforcement des lignes de transport de l'énergie électrique Edéa-Douala et Edéa-Yaoundé.

Pour ce qui est de la composante **sécuritaire**, l'édification de 05 hôtels de Police à Yaoundé et de 03 à Douala est en cours. En outre, la construction des postes de Police aux frontières est achevée dans certaines localités.

Quant aux projets relatifs à la construction des hôtels de gendarmerie, certains ont débuté et les prestations engagées sur les postes de gendarmerie aux frontières s'intensifient.

Dans le **volet routier**, comme vous le savez, le Chef de l'Etat a décidé de la construction de deux routes dans chaque Région. Les avancées enregistrées dans ce volet se caractérisent par l'attribution des marchés concernant la construction des routes suivantes :

- Maroua-Bogo, dans la Région de l'Extrême-Nord ;
- Ekondo-Titi - Kumba, dans la Région du Sud-Ouest ;
- Soa-Esse-Awae, dans la Région du Centre ;
- Douala - Bonepoupa, dans la Région du Littoral ;
- Mandjou-Akokan-Batouri, dans la Région de l'Est.

Les entreprises adjudicataires de ces marchés sont en cours de déploiement sur le terrain. La procédure d'attribution des marchés de travaux, de surveillance et de contrôle géotechnique est en cours pour les autres axes routiers des tranches ferme et conditionnelle.

Enfin, concernant ***l'aménagement du territoire***, les marchés portant sur 13 000 hectares de périmètres hydro-agricoles dans la Région de l'Extrême-Nord ont déjà été attribués. Les travaux débiteront dès la fin de la saison des pluies. En ce qui concerne la construction des barrages de retenue d'eau, les études techniques sont en cours dans la région du Nord, tandis que les travaux seront bientôt lancés à l'Extrême-Nord. Ce volet du Plan d'urgence comporte en outre de nouveaux agropoles.

Pour l'organisation de la CAN 2016 et les préparatifs de la CAN 2019, l'on peut dire que, dans l'ensemble, les travaux programmés cette année se sont déroulés avec satisfaction. Les Camerounais peuvent être fiers des investissements effectués pour la construction et la réhabilitation des stades, des hôtels et des voies d'accès à ces infrastructures.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,**

Je vais maintenant m'appesantir sur les autres réalisations majeures du Gouvernement par secteur d'activités en 2016.

Dans le domaine de ***l'Eau et de l'Energie***, le Gouvernement s'est attelé à améliorer l'accès aux services publics de l'eau et de l'énergie, à travers une augmentation de l'offre.

En matière d'***énergie***, les résultats suivants ont pu être enregistrés :

- la mise en eau partielle du **barrage hydroélectrique de Lom Pangar** ;
- la mise en service imminente du **barrage hydroélectrique de Memve'ele**;

- la finalisation des travaux de construction de **l'aménagement hydroélectrique de Mekin**.

Concernant le sous-secteur de **l'Eau**, nos efforts ont permis d'augmenter la proportion de la population ayant accès à l'eau potable.

Dans le secteur des **Travaux Publics**, le Gouvernement a enregistré les principaux résultats ci-après :

- le bitumage de **301 Kilomètres** de routes, à savoir : la route Djoum-Mintom-Frontière Congo, l'entrée Est de la ville de Douala, la route Bachuo Akagbe-Mamfe-Ekok et la route Zoétélé -Nkolyop ;
- la construction de **80 Kilomètres** de routes secondaires ;
- la poursuite des travaux de construction de l'Autoroute Yaoundé-Douala ;
- l'aménagement de l'entrée Ouest de la ville de Douala ;
- la construction de la route Kumba-Mamfe ;
- la construction en cours de la deuxième voie d'accès à Bamenda ;
- le désenclavement en cours des bassins de production agricole, pastorale et touristique.

Plusieurs autres routes sont en construction :

- la route Obala-Batchenga-Bouam ;
- la route Mbama-Messamena ;
- la route Mengong-Sangmelima ;
- la route Sangmelima-Bikoula ;
- les routes Foumban-Manki et Manki-Pont de la Mapé ;
- pour le désenclavement de la péninsule de Bakassi, les études d'avant-projet sommaire de la route Mundemba-Isangele-Akwa sont en cours.

En ce qui concerne la construction du **second pont sur le Wouri**, les travaux sont exécutés à près de **77%**.

Par ailleurs, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre de son Programme de réhabilitation, maintenance et entretien des autres infrastructures, à travers :

- l'entretien courant de **1 950 Kilomètres** de routes en terre et celui de **648 Kilomètres** de routes bitumées du réseau classé prioritaire ;
- l'entretien de **2 450 Kilomètres** de routes rurales prioritaires ;
- la réhabilitation en cours des routes : Mora-Dabanga, Dabanga-Kousseri, Nkolbang-Zoétélé, Sangmelima-Mezesse-Meyomessala ;
- l'achèvement des travaux de réhabilitation des ponts sur la Dibamba et sur le Nyong.

En matière **d'Habitat et de Développement Urbain**, l'action du Gouvernement cette année a principalement porté sur :

- la construction de **1 320 logements** sociaux à Yaoundé et à Douala ;

- la réalisation de 257 cases fonctionnelles au profit de 72 familles à Yagoua dans la Région de l'Extrême-Nord, dans le cadre du Projet d'Urgence de Lutte Contre les Inondations ;
- le démarrage de la première phase des travaux de construction de 530 logements à Douala et l'imminence de ceux de construction 900 logements à Yaoundé, dans le cadre de la construction des Cités des Cinquantenaires, instruites par le **Chef de l'Etat** ;
- l'amélioration de l'environnement urbain, à travers le démarrage du projet de drainage des eaux pluviales à Douala, ainsi que la deuxième phase du projet d'assainissement de la ville de Yaoundé ;
- la réhabilitation et la construction d'environ 41 Kilomètres de voiries, principalement dans les villes de Yaoundé et de Douala ;
- la construction d'environ 17 Kilomètres de voies d'accès, ainsi que la réalisation de 60 000 mètres carrés de parking et espaces verts autour du stade omnisport de Limbé ;
- l'accélération des travaux de construction de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen dans sa section rase campagne.

En matière des **Transports**, les actions significatives du Gouvernement menées dans les domaines aérien, maritime, portuaire et ferroviaire portent notamment sur :

- la mise en service de deux avions de type MA60 pour le compte de la compagnie nationale CAMAIR-CO ;
- la réhabilitation de la piste d'atterrissage de l'aéroport international de Douala ;
- la réhabilitation de l'éclairage de l'aire de trafic de l'aérogare Fret de Douala ;
- la conception, suivie de sa validation par le **Chef de l'Etat**, du Plan de relance de la compagnie nationale CAMAIR-CO ;
- la réhabilitation des dessertes au sein de la plateforme portuaire de Douala ;
- la signature d'un Contrat de partenariat avec un opérateur spécialisé, à l'effet de doter la ville de Yaoundé d'un système de transport urbain de masse moderne et pérenne.

Dans le domaine des **Télécommunications**, le Gouvernement a élaboré et adopté le Plan stratégique Cameroun-Numérique 2020, qui vise à traduire dans les faits la vision du **Chef de l'Etat** en matière de développement de l'économie numérique.

D'autres actions spécifiques ont été menées notamment dans le cadre de l'élaboration du Plan Directeur de développement de l'administration électronique.

De même, l'interconnexion des Administrations Publiques au réseau à fibre optique s'est intensifiée avec le raccordement de **74 sites** des services déconcentrés.

Les autres actions menées en 2016 concernent :

- la finalisation de l'opération d'identification des abonnés aux réseaux téléphoniques ;

- la mise à jour du cadre réglementaire et institutionnel du secteur des postes et télécommunications, notamment avec l'élaboration des lois sur le commerce électronique et la protection des données à caractère personnel, ainsi que leurs textes d'application.

Dans le domaine de la **Recherche Scientifique et de l'Innovation**, l'activité gouvernementale a été marquée par les réalisations saillantes ci-après :

- la densification de la production des semences améliorées de matériel végétal ;
- le renforcement de la production des semences améliorées, de matériel animal et halieutique ;
- la constitution de la base de données topographiques portant sur **10 000 Kilomètres carrés** dans les départements du Diamaré, du Mayo-Danay, du Mayo-Tsanaga, du Mayo-Louti et de la Bénoué ;
- le renforcement du barrage du Lac Nyos ;
- l'aménagement de 04 hectares de superficie pour la domestication des plantes médicinales à forte teneur en principes actifs contre les pathologies prioritaires ;
- le suivi régulier de 350 travailleurs sous rayonnements ionisants ;
- l'acquisition de 54 appareils et équipements de radiologie et accessoires contrôlés.

Dans les secteurs de **l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique**, les principales actions menées ont porté sur :

- la valorisation des ressources minières et géologiques ;
- la signature de **33** nouvelles conventions avec les entreprises éligibles aux incitations à l'investissement privé, découlant de **la loi du 18 avril 2013**. Ce qui porte le nombre total de conventions signées à **77**, pour un volume d'investissements prévisionnels estimés à **945 milliards de francs CFA** et **plus de 32 000 emplois** potentiels ;
- l'installation de deux nouveaux centres d'appui à la technologie et l'innovation dans les universités de Dschang et de Ngaoundéré ;
- l'enregistrement de 239 actifs camerounais à l'organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle, ainsi que la délivrance de 28 brevets et l'accompagnement de 39 innovateurs ;

En matière **forestière et faunique**, l'action du Gouvernement s'est illustrée par les résultats significatifs suivants :

- la promotion de la transformation locale du bois et la commercialisation de plus d'un million de mètres cubes de bois ;
- la mise sur le marché de 2 millions de mètres cubes de bois légal ;
- la collecte d'un montant de **23 milliards de francs CFA** au titre des recettes fiscales et parafiscales issues de la gestion forestière ;
- la création d'environ **32 000 emplois** directs dans la filière bois et produits forestiers non-ligneux ;
- la commercialisation de 4 358 tonnes de produits forestiers non-ligneux ;
- l'aménagement de 141 000 hectares de forêt ;

- la mise en production de 49 000 hectares de forêts communales et communautaires ;

Dans le secteur de **l'Environnement**, le Gouvernement a mis en œuvre son programme de lutte contre la désertification et les changements climatiques, à travers notamment la poursuite de l'opération « Sahel Vert », dans les régions septentrionales.

La gestion durable de la biodiversité, à travers la restauration des écosystèmes de mangrove et des plans d'eau dégradés a été systématisée.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,**

Le Gouvernement s'est également investi dans le développement et la promotion des activités **agro-pastorales et agro-industrielles**.

Dans le **domaine agricole**, le Gouvernement a œuvré à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières agricoles. Il a aussi tenu à promouvoir la modernisation des petites exploitations agricoles familiales, concomitamment à celle des moyennes et grandes importance.

Une attention toute particulière a été accordée au développement des filières à fort enjeu de sécurité alimentaire comme le riz, le maïs, le manioc, la pomme de terre, la banane plantain, le palmier à huile, l'oignon et les fruits et légumes.

Afin de donner corps aux directives du **Chef de l'Etat** sur la promotion de l'entreprenariat agricole chez les jeunes, quelques actions spécifiques ont été menées dans ce sens, notamment :

- la mise en œuvre d'un programme de promotion de l'entreprenariat agropastoral des jeunes ;
- la consolidation du programme d'appui à l'installation des jeunes agriculteurs ;
- la rénovation de l'enseignement et de la formation dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches.

Dans le domaine de **l'Elevage et des industries animales**, les efforts ont porté sur l'amélioration qualitative et quantitative de la production pastorale, avicole et apicole. Les résultats majeurs sont la production de :

- 114 500 tonnes de viandes, bovine, volaille, porcine ou caprine ;
- 142 000 tonnes de lait ;
- 42 000 tonnes d'œufs de table ;
- 667 tonnes de miel ;
- 170 tonnes de cire d'abeilles.

S'agissant du renforcement des capacités des acteurs, 80 éleveurs ont été formés aux techniques modernes de production et le système de contrôle de certification du miel blanc d'Oku.

Concernant spécifiquement la couverture sanitaire des cheptels et la lutte contre les zoonoses, nos efforts se sont concentrés sur la surveillance de la grippe aviaire, dont des foyers ont été détectés dans les Régions du Centre, de l'Ouest, du Sud et de l'Adamaoua.

Dans le domaine des **Petites et Moyennes Entreprises**, l'activité gouvernementale a porté sur :

- la création de **11 942** nouvelles entreprises dans les Centres de formalités ;
- l'accompagnement de **163** Petites et Moyennes Entreprises par les Bourses de sous-traitance ;
- la formation de **81** chefs d'entreprises à l'élaboration des plans d'affaires ;
- la valorisation des matières premières locales par les PME ;
- l'accompagnement de **230** organisations de l'économie sociale ;
- l'inauguration du Centre international de l'Artisanat de Yaoundé ;
- la tenue de la 5^{ième} édition du Salon international de l'artisanat du Cameroun ;
- la mise en place d'une galerie virtuelle ou plateforme en ligne des produits de l'artisanat camerounais.

En matière de **commerce**, le Gouvernement veille quotidiennement à l'approvisionnement régulier du marché intérieur, dans des conditions de saine concurrence. Aussi, poursuit-il le développement, la promotion et la diversification avec l'extérieur, des échanges de biens et services à forte valeur ajoutée.

Dans le domaine de la **Fonction Publique et la Réforme Administrative**, les actions menées ont porté sur :

- la mise à jour de la cartographie des postes de travail dans l'administration publique camerounaise ;
- l'élaboration d'un manuel de représentation de l'Etat en Justice ;
- le traitement de 5 485 dossiers disciplinaires issus du processus de migration vers le SIGIPES II ;
- l'immatriculation de 10 606 personnels de l'Etat ;
- l'organisation de 09 concours directs pour différents corps .

En matière **Domaniale, Cadastre et Foncière** le Gouvernement a mis l'accent sur la réalisation de plusieurs projets essentiels, à savoir :

- la densification du réseau géodésique national ;
- le lancement d'une étude sur la cartographie numérique des villes ;
- la poursuite des études en vue de la démarcation des limites des unités administratives ;
- le renforcement du dispositif de protection des biens immobiliers et du parc automobile de l'Etat, ainsi que le paiement des loyers ;

- la sécurisation en cours de **2 437 000** hectares de terre dans le cadre du programme de constitution des réserves foncières ;
- l'aménagement de **2 734** parcelles constructibles ;
- la déclaration d'utilité publique au profit de **116** projets gouvernementaux ;
- la délivrance de **10 000 titres** dans le cadre de la mise en œuvre de la copropriété ;
- l'établissement de 20 185 titres fonciers à travers le territoire national ;
- le recouvrement d'une somme de **3 milliards 800 de francs CFA**, au titre des recettes domaniales ;
- le règlement de **4 507** litiges fonciers, en recours gracieux et contentieux.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,**

Dans le domaine de la **Communication**, le Gouvernement a maintenu la dynamique de migration vers la télévision numérique terrestre.

En outre, la réhabilitation de la CRTV a démarré avec l'installation des plateformes de multiplexage au Centre de production de Mballa II et la construction d'un Pylône haubané de 200 m de hauteur au Centre de diffusion de Douala. La CRTV a acquis en outre deux cars de reportage OBVANS pour la diffusion extérieure.

Dans le secteur de l'**Education de Base**, le gouvernement a conduit plusieurs projets visant l'universalisation du cycle primaire, la promotion de l'alphabétisation et le développement de l'offre préscolaire.

Il en est ainsi de :

- la création de **325** écoles primaires publiques ;
- la construction de **1 300** salles de classe ;
- la réhabilitation de **06 écoles** primaires ;
- la réhabilitation de **30 écoles** publiques ;
- la construction de **197 blocs** latrines ;
- la distribution des Kits scolaires et d'hygiène aux jeunes filles et enfants vulnérables ;
- la distribution de **1 million 300** manuels scolaires d'anglais, de français et de mathématiques ;
- la formation de **1 224** membres de chaîne de supervision pédagogique ;
- l'octroi de crédits de fonctionnement aux écoles primaires publiques à hauteur de **4 milliards 800 millions de francs CFA** ;
- l'octroi de subventions à **17 679** écoles privées, pour un montant de **1 milliard 800 millions de francs CFA** ;
- l'alphabétisation de **21 000** personnes sur l'ensemble du territoire ;
- la création de 200 nouvelles écoles maternelles ;
- l'acquisition de 1 200 tablettes, 4 200 petites chaises et 210 tableaux sur chevalets au profit de 30 blocs maternels.

Dans le cadre de la lutte contre les établissements clandestins, **297 établissements scolaires privés clandestins ont été fermés.**

Quant à l'**Enseignement Secondaire Général et Technique**, les réalisations au titre de cette année concernent :

- la construction de **196** blocs de 02 salles de classes chacun ;
- la réhabilitation de **22** infrastructures scolaires ;
- l'équipement de **69** établissements en kits de petits matériels didactiques, de **32** ateliers en matériels didactiques lourds ;
- l'acquisition de **18 060** tables-bancs et l'équipement de 14 salles informatiques en micro-ordinateurs ;
- le suivi-encadrement de **1 500** enseignants des Sciences Humaines, de **1 000** enseignants d'informatique, de **2 455** enseignants de sciences, de **53** Inspecteurs pédagogiques et de **528** Conseillers d'orientation ;
- le suivi-encadrement et l'évaluation de **710** personnels de direction des établissements et des Ecoles Normales ;
- l'encadrement de **2 500** apprenants dans les bassins à fort déficit en enseignants.

Dans l'**Enseignement Supérieur**, les efforts réalisés ont permis d'enregistrer les résultats ci-après :

- la construction de deux blocs ateliers et aménagement connexes à la Faculté de Génie Industriel de l'Université de Douala ;
- la construction d'un bloc pédagogique abritant les laboratoires et les salles spécialisées au profit de la Faculté de Médecine et des Sciences Pharmaceutique de l'Université de Douala ;
- la construction de deux cités universitaires à l'université de Bamenda ;
- l'achèvement des travaux de construction et d'équipement de l'université de Maroua ;
- la construction en cours d'un bloc pédagogique R+5 à l'université inter-Etats Cameroun-Congo ;
- la promotion des enseignants aux grades supérieurs.

Dans le secteur de la **Santé Publique**, les résultats significatifs enregistrés sont :

- la prise en charge de 1 416 cas d'urgences vitales au Centre des Urgences de Yaoundé ;
- la mise sous traitement antirétroviral de 184 000 personnes vivant avec le VIH ;
- la mise sous traitement de 6 427 nouveaux cas de tuberculose ;
- le traitement de 761 674 cas de paludisme chez les enfants de moins de 05 ans ;
- la distribution de 9 216 464 moustiquaires imprégnées à longue durée d'action ;
- l'administration de vaccins Penta 3 à 292 920 enfants ;
- la mise sous traitement antirétroviral de 11 534 femmes enceintes séropositives au VIH ;

- le recul significatif de l'épidémie de rougeole avec seulement 5 Districts sur 189 concernés en 2016, contre 40 sur 189 en 2015.

En outre, le nombre d'infrastructures hospitalières spécialisées s'est accru à la faveur de l'inauguration du Centre Hospitalier de Recherche d'Application en Chirurgie Endoscopique et de Reproduction Humaine (CRACERH) de Yaoundé.

Il convient de relever le déploiement cette année, dans les formations sanitaires du pays de **254 médecins généralistes, 31 pharmaciens, 31 chirurgiens-dentistes** issus de nos facultés de médecine et des sciences pharmaceutiques. Notre pays est fier de ces bons résultats.

En matière **d'Emploi et de Formation professionnelle**, des dispositions ont été prises par le Gouvernement à l'effet de promouvoir l'emploi décent et l'auto-emploi.

Dans le domaine du **Travail et de la Sécurité Sociale**, les réalisations majeures ont porté sur la promotion de la sécurité sociale pour le plus grand nombre et l'amélioration de la protection du travail.

A cet effet, l'on peut retenir :

- la revalorisation des allocations familiales servies aux travailleurs ;
- l'incidence positive du décret fixant les taux des cotisations sociales et les plafonds des rémunérations applicables dans les branches des prestations familiales, d'assurance pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès des accidents du travail et des maladies professionnelles ;
- l'augmentation du nombre d'assurés actifs et ceux volontaires.

Dans le **domaine des arts et de la culture**, le Gouvernement a entrepris de valoriser notre patrimoine culturel par les actions suivantes :

- l'organisation de la 8^{ème} édition du Festival National des Arts et de la Culture (**FENAC**) ;
- l'organisation des deuxièmes assises sur les industries culturelles ;
- la tenue de la deuxième édition du Salon du Livre ;
- l'organisation du Concours littéraire national ;
- l'inventaire en cours du patrimoine culturel ;
- l'acquisition et la mise en service de bibliothèques mobiles.

En ce qui concerne **la Jeunesse et l'Éducation Civique**, le Gouvernement s'attèle pour la mise en route du Plan Triennal « Spécial Jeunes » prescrit par le **Chef de l'Etat**. Le Gouvernement exécute aussi diverses actions en matière d'éducation civique et d'intégration nationale, ainsi que de promotion économique des jeunes.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,
Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi maintenant de vous faire une présentation succincte des axes majeurs du programme que le Gouvernement entend exécuter au courant de l'exercice 2017.

Pour l'exercice 2017, le Gouvernement va poursuivre avec le même élan le rythme des réformes engagées et s'atteler à finaliser la plupart des grands projets structurants entamés.

L'exécution du Plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance économique ; les préparatifs de la CAN 2019 et la mise en œuvre du Plan triennal « Spécial Jeunes » feront l'objet d'un suivi attentif.

La modernisation du système de la commande publique va se poursuivre avec l'implémentation de la dématérialisation de certaines procédures. L'application dénommée « *Cameroun Online e-procurement System* » rendra notre système des marchés publics plus transparent et efficace, et contribuera sans doute à l'amélioration du climat des affaires au Cameroun.

Les dispositifs d'anticipation de la programmation des marchés publics, ainsi qu'à la finalisation la réforme du Code des marchés publics seront consolidés.

En matière de **gouvernance territoriale et locale**, le Gouvernement envisage principalement la mise en œuvre des actions ci-après :

- la réforme du système des jeux ;
- la réforme du système national de l'état civil avec l'entrée en service du Bureau National de l'Etat Civil ;
- l'assainissement des activités privées de gardiennage.

Au niveau local, il s'agira d'adopter et de mettre en œuvre une Stratégie Nationale de Décentralisation dans toutes ses composantes. Un accent particulier sera mis sur l'effectivité de la rémunération des magistrats municipaux.

Notre **dispositif sécuritaire** sera renforcé tant aux frontières que sur toute l'étendue du territoire national. Les travaux en cours de construction des infrastructures de Police et de Gendarmerie, ainsi que leur équipement en mobiliers et matériels spécialisés vont se poursuivre.

Dans **le domaine judiciaire**, le Gouvernement va œuvrer notamment à la réforme de l'organisation judiciaire en vue de l'institution des Tribunaux de commerce, ainsi qu'à la finalisation de l'avant-projet de Code Civil.

De même, tout en poursuivant les travaux d'infrastructures judiciaires déjà engagés, les études pour la construction de nouveaux Palais de justice à Batibo, Tignère,

Banyo, Kribi, Dschang, Touboro, ainsi que de la Cour d'Appel de l'Extrême-Nord seront entreprises.

Le Gouvernement va également s'atteler à la poursuite de l'informatisation du Registre de commerce et du crédit immobilier.

De plus, dans le cadre de l'amélioration de la politique pénitentiaire, les pouvoirs publics se proposent, entre autres :

- de construire une nouvelle Prison centrale à Douala-Ngoma ;
- de réhabiliter les prisons de Kribi, Mbalmayo et Menji ;
- d'améliorer la ration journalière par détenu ;
- de poursuivre la formation des détenus aux petits métiers, ainsi que l'encadrement scolaire des détenus mineurs, en vue de préparer leur réinsertion sociale.

Au plan économique, notre économie entend opérer une véritable mutation vers plus de transformation, à travers la mise en place d'un Plan national d'industrialisation, comme l'a instruit le **Chef de l'Etat**.

Pour ce faire, la promotion des filières de croissance et à forte valeur ajoutée sera poursuivie, afin que notre économie puisse mieux faire face à la concurrence internationale.

Le Gouvernement continuera à soutenir les grandes entreprises et les PME locales en vue de leur mise à niveau. Elles devraient être suffisamment compétitives pour tirer avantage de l'Accord de Partenariat Economique signé avec l'Union Européenne et dont l'entrée en vigueur est effective depuis le 04 août 2016.

Quant aux **finances publiques**, un train de mesures visant à consolider les options de politique fiscale en cours sera pris, avec notamment l'élargissement de l'assiette fiscale, la sécurisation des recettes et l'amélioration du climat des affaires.

Ces mesures visent, entre autres :

- l'institution d'une **taxe de séjour à collecter par les hôtels** auprès de leurs clients, destinée à alimenter le **fonds de développement du tourisme** ;
- le rétablissement des **taux initiaux de la taxe spéciale sur les produits pétroliers** ;
- la sécurisation du **paiement de la taxe foncière** ;
- la prorogation du **régime fiscal incitatif** pour les sociétés qui émettent des titres de créances sur le marché obligataire ;
- la simplification des **modalités de calcul de la patente** et la dématérialisation de son support ;
- **l'exonération de la Taxe sur la Valeur Ajoutée des marchandises et équipements agricoles**, ainsi que l'exonération des droits d'enregistrement relatifs aux mutations des terrains agricoles ;
- **l'exonération de la Taxe sur la Valeur Ajoutée des produits des établissements publics de promotion des matériaux locaux** ;

- **l'exonération des droits d'accises spécifiques** sur les boissons produites et conditionnées exclusivement à partir de la matière première locale.

Dans le domaine de **l'Energie**, le Gouvernement entend trouver des solutions rapides pour résorber le déficit énergétique, à travers notamment l'accélération des travaux de construction des grands ouvrages énergétiques en cours.

Le Gouvernement travaillera également à développer de nouvelles capacités et à diversifier les sources de production, avec de nouveaux barrages de Nachtigal, Song-Dong, Bini à Warak et Menchum. La construction des lignes de transport de l'énergie sera une priorité.

S'agissant de **l'accès à l'eau potable**, l'objectif est d'accroître quantitativement et qualitativement l'offre en eau potable sur toute l'étendue du territoire national.

Relativement aux **infrastructures routières**, l'accent sera mis sur l'accélération des travaux en cours de construction de plusieurs routes et ouvrages d'art, notamment :

- la première section de l'Autoroute Yaoundé-Douala et la programmation des phases suivantes ;
- l'autoroute Kribi-Edéa, phase 1 ;
- le second pont sur le Wouri et ses éléments connexes ;
- les entrées Est et Ouest de la ville de Douala ;
- la route Foumban-Tibati-Fébadé-Ngaoundéré ;
- les routes Mengong-Sangmelima, Sangmelima-Bikoula, Bikoula-Djoum ;
- la route Olama-Kribi ;
- la route Mbama-Messamena ;
- la route Babadjou-Bamenda.

En outre, de nombreux autres chantiers vont également démarrer, y compris une demi-douzaine de tronçons de la tranche ferme du Plan d'Urgence pour l'accélération de la croissance économique, à l'instar de :

- la route Djoum-Mintom-Frontière Congo, phase 2 ;
- la route Douala-Bonépoupa-Yabassi ;
- la route Soa-Esse-Awaé ;
- la route Sangmelima-Oveng ;
- la route Akokan-Batouri ;
- la route Foumban-Koupamatapit ;
- la route Ngaoundéré-Paro.

Ces efforts permettront au total de bitumer au moins **250 kilomètres** de nouvelles routes, **100 kilomètres** de routes communales bitumées en enduit superficiel, **01** pont de grande portée et **40** ouvrages de moyenne portée et **677 kilomètres** de routes bitumées dans le cadre du Plan d'urgence.

En matière de **développement urbain**, la réalisation de certains projets majeurs est prévue. Il s'agit notamment de :

- la construction de **1 675** logements sociaux par les PME locales ;
- la construction de 100 logements et équipements sociaux associés à Bafoussam, Bamenda, Bertoua, Buea, Ebolowa, Garoua, Maroua et Ngaoundéré, dans le cadre du **Plan d'Urgence** ;
- la construction des cités des cinquantenaires, avec 530 logements à Douala et 900 logements à Yaoundé ;
- le démarrage des travaux d'aménagement du lac municipal de Yaoundé et de rénovation de la vallée de la Mingoa ;
- le démarrage des travaux de construction des ouvrages de drainage pluvial de Douala, pour un linéaire de 39 kilomètres ;
- la poursuite des travaux de la deuxième phase du projet d'assainissement de Yaoundé, d'un linéaire de 14 kilomètres
- les travaux de construction de l'autoroute Yaoundé – Nsimalen.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,
Mesdames et Messieurs,**

En ce qui concerne le secteur **des Transports**, plusieurs actions seront engagées. Dans le domaine aérien, il conviendra de poursuivre la mise en œuvre du plan de relance de la CAMAIR-Co approuvé par le **Chef de l'Etat** ; la rénovation des aéroports secondaires ; la finalisation du processus de certification des aéroports de Douala et de Yaoundé, ainsi que la mise en œuvre du programme de réhabilitation et modernisation des aéroports du Cameroun.

Dans le sous-secteur maritime et portuaire, un accent particulier sera mis sur l'opérationnalisation du Port autonome de Kribi, dans sa complémentarité avec celui de Douala et le suivi de leurs cahiers de charges respectifs. Dans la même veine, une équipe projet sera mise en place en vue du lancement des études pour la construction du Complexe Industriel Portuaire de Limbe. La mise en œuvre du plan d'action du Chantier Naval et Industriel du Cameroun retiendra par ailleurs l'attention du Gouvernement.

L'activité ferroviaire fera également l'objet d'un suivi tout particulier. Le Gouvernement s'assurera de la mise en œuvre du programme de renouvellement et de modernisation du réseau ferroviaire national. De même, les acquis du projet d'interconnexion ferroviaire prévue avec le Tchad seront consolidés.

En matière **de Postes et de Télécommunications**, le Gouvernement va se focaliser sur :

- la mise en œuvre du Plan stratégique Cameroun-Numérique 2020 ;
- la mise en œuvre du Plan directeur e-government ;
- la poursuite de la construction des boucles optiques urbaines dans les villes de Buéa, Sangmelima, Dschang, Kribi, Nkongsamba, Edéa, Kumba, Meiganga, Guider et Kaélé ;

- la mise en œuvre de la politique nationale de sécurité des réseaux et systèmes d'information.

S'agissant des **Mines et l'Industrie**, le Gouvernement entend poursuivre la valorisation des ressources minières et géologiques, la diversification et l'amélioration de la compétitivité des filières industrielles. A ce sujet, le **Plan directeur d'industrialisation sera finalisé.**

De même, les initiatives visant la transformation locale de nos produits agricoles et de rente à l'instar du cacao bénéficieront d'un soutien accru.

Dans le domaine des **Forêts et de la Faune**, le Gouvernement va entreprendre l'aménagement et le renouvellement de la ressource forestière, la sécurisation et la valorisation des ressources fauniques et des aires protégées, ainsi que la valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses.

Il sera davantage question de :

- développer des synergies d'actions avec les entreprises de la filière bois afin d'opérer un saut qualitatif vers plus de transformation locale du bois ;
- accompagner les Communes et communautés dans la gestion forestière ;
- accroître la production de bois légal ;
- augmenter les superficies reboisées ;
- promouvoir les essences peu connues et porter leur commercialisation à un volume de plus d'un million de mètres cubes ;
- gérer et exploiter durablement les zones de chasse ;
- augmenter la contribution du secteur de la faune à l'économie nationale ; et
- augmenter la superficie des aires protégées.

L'action gouvernementale en matière **d'Agriculture** va s'atteler à l'augmentation de la production, ainsi qu'à la promotion des chaînes de valeur agricoles. Des actions plus spécifiques porteront sur :

- la réalisation du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage ;
- la production et la diffusion des semences et du matériel végétal améliorés et à haut rendement ;
- l'optimisation de la production nationale des denrées alimentaires de grande consommation ;
- l'appui à l'installation et à l'insertion agropastoral des jeunes ;
- la valorisation et la transformation des produits agricoles, à travers l'acquisition et la mise en place des petites unités de transformation.

Les principaux objectifs de production que le Gouvernement entend réaliser en 2017 sont les suivants :

- pour le **cacao**, atteindre 300 mille tonnes en 2017, contre 270 mille en 2016 ;
- pour le **café arabica**, passer de 5 mille tonnes en 2016 à 6 mille tonnes en 2017 ;
- pour le **café robusta**, porter la production à 60 mille tonnes en 2017, contre 50 mille en 2016 ;
- pour le **coton**, passer de 250 mille tonnes en 2016 à 275 mille tonnes en 2017 ;

- pour le **riz paddy**, atteindre 225 mille tonnes en 2017, contre 190 mille en 2016 ;
- pour le **maïs**, porter la production de 2 millions de tonnes en 2016 à 2 millions 300 mille tonnes en 2017.

Concernant **les Petites et Moyennes Entreprises, l'Economie Sociale et l'Artisanat**, le Gouvernement envisage de :

- développer la culture entrepreneuriale chez les jeunes diplômés dans trois incubateurs publics et une pépinière d'entreprise ;
- former 200 promoteurs de PME, ainsi que 100 jeunes entrepreneurs dans l'élaboration des business-plan ;
- promouvoir la migration des artisans du secteur informel vers le secteur structuré, à travers leur enregistrement dans les Bureaux des registres communaux.

En matière de **Tourisme et de Loisirs**, les perspectives portent sur :

- la valorisation et l'aménagement de **15** sites touristiques ;
- le développement des infrastructures hôtelières, à travers la construction de **05** hôtels et la réhabilitation et l'exploitation de **20** hôtels en partenariat public-privé ;
- le développement des infrastructures de loisirs, à travers la construction de **04** parcs de loisirs ;
- la promotion du tourisme interne avec des projections d'accueil d'environ **5 millions 700 mille** touristes ;
- la promotion du tourisme récepteur avec l'accueil de **950 mille** touristes internationaux ;
- la promotion des activités de loisirs pour enfants, jeunes, adultes et personnes vulnérables, à travers l'organisation des colonies et camps de vacances et des classes de promenades.

Relativement aux **Domaines, au Cadastre et aux Affaires Foncières**, les pouvoirs publics envisagent :

- l'informatisation générale des services et des procédures domaniales, cadastrales et foncières, notamment dans les villes de Yaoundé, Douala, Garoua et Maroua, en vue de la sécurisation de la propriété foncière ;
- la sécurisation de **3 millions d'hectares** de réserves foncières dédiées aux projets porteur de croissance ;
- la finalisation de la réforme foncière ;
- le recensement des propriétés administratives en ruine ou à réhabiliter sur l'étendue du territoire national ;
- la poursuite du projet d'estampillage des édifices publics ;
- la réhabilitation des garages administratifs ;
- la sécurisation d'environ **500 hectares** de terre à Dibombari et de **210 hectares** à Nomayos au profit de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles (**MAGZI**).

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,**

Au rang des actions envisagées dans le secteur de **l'Education de Base**, il y a notamment :

- la création de **100** nouvelles écoles ;
- la construction de **800** salles de classe ;
- la construction de **45** blocs latrines ;
- la rénovation de **45** écoles ;
- la promotion de la scolarisation de la jeune fille par l'octroi de **500** kits scolaires ;
- l'équipement en **5000** kits de micro science ;
- la distribution gratuite de **650 000** manuels essentiels d'anglais, de français et de mathématiques ;
- la poursuite de l'alphabétisation de **24 000** personnes dans toutes les Régions du pays ;
- la construction de **30** Centres d'alphabétisation dans le cadre des projets de développement socioéconomiques des trois régions septentrionales ;
- la poursuite de l'expérimentation de l'enseignement des langues nationales dans **360** écoles primaires publiques ;
- la création de **50** nouvelles écoles maternelles et la construction de **25** blocs maternels.

Concernant **les Enseignements Secondaires**, le Gouvernement s'emploiera à promouvoir l'adéquation entre la formation dispensée et les besoins de l'économie en main-d'œuvre qualifiée. L'objectif recherché est que les produits de l'enseignement secondaire technique soient directement opérationnels.

Pour ce faire, de nouvelles filières de formation basées sur une « approche métiers » seront mises en place, notamment dans les métiers de l'industrie, de la transformation, de l'énergie, de la construction, de la métallurgie, de l'agroindustrie, et du numérique.

Dans cette perspective, la transformation de certains lycées techniques en lycées techniques et professionnels agricoles sera amorcée.

De même, afin de faciliter l'accès à la connaissance en ligne, il est prévu l'installation à titre expérimental du WI-FI dans certains établissements scolaires dans les villes de Yaoundé, de Douala, d'Edéa, de Bamenda et de Buéa.

Au demeurant, le Gouvernement envisage :

- d'amorcer la phase pilote des projets de construction des infrastructures scolaires en matériaux locaux pour en réduire les coûts ;
- d'élaborer de nouveaux programmes dans les classes de 4^{ème} de l'enseignement général ; de 3^{ème} année de l'enseignement technique et professionnel et de *Form three* du sous-secteur anglophone ;
- de promouvoir le bilinguisme dans l'enseignement secondaire ;

- d'organiser des stages en entreprise pour les apprenants des techniques industrielles, des sciences et technologies du tertiaire, ainsi que de la série technologies de l'information.

Des lycées professionnels des métiers seront créés. Des filières professionnelles spécifiques, des lycées d'excellence et de lycées bilingues seront également mis en place. Tel est le cas du Lycée agricole de Yabassi que le Gouvernement entend mettre en service.

Au niveau de **l'Enseignement Supérieur**, les principales actions à mener portent, entre autres, sur :

- l'équipement des laboratoires et ateliers à la Faculty of Health Sciences de l'Université de Buéa ;
- la réalisation des travaux d'extension des bâtiments administratifs à l'Université de Bamenda ;
- la finalisation des travaux de construction de deux cités universitaires à l'Université de Bamenda ;
- la construction d'un amphithéâtre de 500 places, annexes de la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université de Ngaoundéré ;
- l'équipement de l'amphithéâtre 500 multifonctions de l'Université de Yaoundé II – Soa ;
- la mise en place des incubateurs d'entreprises à l'Université de Dschang ;
- l'achèvement des travaux de construction du bloc de formation continue à l'Université de Yaoundé I ;
- la finalisation des travaux de construction des bâtiments annexes 1 et 2, ainsi que du sous-sol du bâtiment central de la Faculté de Médecine et des Sciences Pharmaceutiques de l'Université de Douala ;
- la finalisation des travaux de construction de l'Université de Maroua ;
- la réhabilitation de la cité universitaire de l'Université de Yaoundé I.

Pour l'année 2017, l'action du Gouvernement en matière **d'Emploi et de Formation Professionnelle** vise :

- la création d'au moins **400 000 emplois décents** ;
- la promotion de l'auto-emploi à travers des appuis techniques et financiers aux promoteurs d'initiatives privées ;
- l'insertion professionnelle des nationaux dans les grands projets ;
- l'amélioration qualitative de l'offre de formation professionnelle ;
- la mise en place des Centres de formation aux métiers ;
- la mise en place de deux Centres de formation professionnelle sectorielle ;
- la construction d'un Centre de formation professionnelle aux métiers à Nkongsamba ;
- la construction de plusieurs Centres de formation aux métiers de l'eau, du textile, du cuir et du ferroviaire.

Concernant **la Promotion de la Femme et de la Famille**, les efforts du Gouvernement seront axés sur :

- l'actualisation du Plan d'actions de lutte contre les mutilations génitales féminines ;

- la finalisation de la Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre ;
- la vulgarisation dans les 10 Régions du nouveau Code Pénal, dans ses dispositions relatives à la protection de la femme, de la famille et de l'enfant ;
- l'élaboration de la politique nationale de l'entrepreneuriat féminin ;
- l'élaboration d'un Plan d'action de protection de l'enfant.

Dans le domaine **des Arts et de la Culture**, l'action du Gouvernement portera notamment sur :

- la densification et l'extension dans les autres Régions de l'activité de bibliothèque mobile, « bibliobus » ;
- la poursuite de l'inventaire général du patrimoine culturel et immatériel ;
- la finalisation des travaux de réhabilitation du Palais des Congrès de Yaoundé.

En matière de **Santé Publique**, outre la poursuite des projets de ce secteur inscrits dans le Plan d'Urgence, le Gouvernement s'attèlera à la mise en œuvre des actions suivantes :

- l'achèvement des travaux de construction des Centres d'imagerie médicale des hôpitaux régionaux de Limbé et de Maroua ;
- la mise en place des unités de production de gaz médicaux dans les villes de Yaoundé et de Douala ;
- l'équipement des Centres d'hémodialyse de Ngaoundéré et de Bafoussam ;
- la vaccination gratuite pour toutes les femmes enceintes et les enfants de moins de 05 ans ;
- la gratuité des antirétroviraux et la subvention de l'examen de suivi biologique pour les personnes vivant avec le VIH/SIDA sous traitement ;
- la gratuité des antituberculeux ;
- la distribution de masse et gratuite de 12 millions de moustiquaires imprégnées de longue durée d'action ;
- la gratuité et la subvention pour les enfants de moins de 05 ans des principaux médicaments pour la prise en charge du paludisme simple et grave ;
- le renforcement de la surveillance épidémiologique et le maintien du dispositif de riposte contre les épidémies ;

Le secteur des **Sports et de l'Éducation Physique** connaîtra une intense activité, avec la participation du Cameroun à la CAN 2017 au Gabon et la poursuite des préparatifs liés à l'organisation de la CAN 2019 au Cameroun.

Quant au secteur de **la Jeunesse et de l'Éducation Civique**, un accent particulier sera mis sur le suivi de l'exécution du Plan Triennal « Spécial Jeunes ».

Le Gouvernement va poursuivre :

- l'intensification de la campagne nationale d'éducation civique et d'intégration nationale ;
- la sensibilisation, la mobilisation et l'orientation de **500 000** jeunes par le biais de l'Observatoire National de la Jeunesse ;
- la formation entrepreneuriale de **200 000** jeunes ;

- l'accompagnement des jeunes de la diaspora ;
- la mise en œuvre du Programme National du Volontariat.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,
Mesdames et Messieurs,**

Le Programme que je viens de vous présenter s'inscrit en droite ligne de la dynamique de progrès et de développement impulsée par le **Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA**. Il revient au Gouvernement de le traduire en actions et projets tangibles.

Pour relever les grands défis qui interpellent notre pays, au bénéfice de nos populations, le Gouvernement sollicite le soutien habituel de la Représentation Nationale, afin que l'année 2017 soit caractérisée par une intense activité dans les différents secteurs que je viens de présenter.

La mise en œuvre de ce Programme va nécessiter la mobilisation d'importantes ressources financières, afin de rendre l'action du Gouvernement efficace et performante, tant les enjeux et les chantiers à bâtir sont nombreux.

La perspective de l'organisation de la CAN 2019, nécessite que nous anticipions déjà la réalisation de plusieurs infrastructures pour être au rendez-vous de cet important évènement.

De même, la mise en œuvre efficace et diligente du Plan d'Urgence pour l'accélération de la croissance économique, ainsi que du Plan Triennal « Spécial Jeunes », constituent autant de défis et d'impératifs à inscrire dans l'agenda gouvernemental en 2017.

Le Projet de budget de l'exercice 2017, soumis à votre approbation, est adossé sur un cadrage macroéconomique. Ce cadre prend en compte le niveau de réalisation des grands projets structurants, les perspectives à court terme des prix des matières premières et d'autres éléments de conjoncture nationale et internationale.

Il repose sur l'hypothèse réaliste **d'un taux de croissance du Produit Intérieur Brut réel de 6%, et d'un taux d'inflation de 3%.**

Il s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **4 373 milliards 800 millions de francs CFA**, contre 4 234 milliards 700 millions de francs CFA en 2016, soit une augmentation de 139 milliards 100 millions de francs CFA en valeur absolue et de **3,3 %** en valeur relative.

Comme vous pouvez le constater cet accroissement est assez faible et traduit bien le contexte de contrainte qui a présidé à l'élaboration de ce projet de loi de finances.

Les ressources escomptées sont estimées à **4 373 milliards 800 millions de francs CFA**, réparties comme suit :

- des **recettes fiscales** pour **2 519 milliards 130 millions de F CFA**
- des **revenus du secteur pétrolier** à hauteur de **495 milliards 100 millions de francs CFA** ;
- d'autres **recettes non fiscales** pour **129 milliards 70 millions de F CFA** ;
- des **prêts projets** pour **585 milliards de F CFA** ;
- des **émissions de titres publics** d'un montant de **560 milliards de F CFA** ;
- des **dons d'un montant de 85 milliards de F CFA**.

S'agissant des dépenses projetées, elles s'élèvent à **4 373 milliards 800 millions de francs CFA**, réparties comme suit :

- 2 059 milliards 400 millions de francs CFA au titre des **dépenses courantes** ;
- 1 586 milliards 900 millions de francs CFA, pour les **dépenses en capital** ;
- 727 milliards 500 millions de francs CFA, au titre de la **dette publique**.

Les dépenses en capital dédiées aux investissements publics passent de **1 525 milliards 800 cent millions** de francs CFA en 2016 à **1 586 milliards 900 millions de francs CFA** en 2017, soit une augmentation de 61 milliards 100 millions de francs CFA en valeur absolue, et de 4% en valeur relative. Le budget d'investissement représente 34,88% du budget annuel.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,
Mesdames, Messieurs,**

Telle est l'économie du Programme Economique, Financier, Social et Culturel du Gouvernement pour l'exercice 2017, pour lequel le Gouvernement sollicite le soutien des Députés de la Nation en vue de sa mise en œuvre.

Je vous remercie de votre bienveillante attention.-